



**EXCELLENCE SPORTIVE  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**



20 septembre 2018



**MÉMOIRE DANS LE CADRE  
DE LA CONSULTATION  
PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU  
PARC JEAN-DRAPEAU**



# TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	2
SOMMAIRE EXÉCUTIF .....	3
SECTION 1 : PRÉSENTATION D'EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, DES SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL ET DU GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE MONTRÉAL .....	4
EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL .....	5
SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL .....	10
GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (GPESM).....	12
SECTION 2 : RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL .....	14
MISE EN CONTEXTE DE LA SECTION 2 DU MÉMOIRE .....	15
RECOMMANDATIONS .....	16
CONCLUSION .....	25

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM)** constitue l'organisation sportive reconnue et dûment mandatée pour voir à la concertation du milieu sportif montréalais de haut niveau. Elle intervient sur trois axes différents, mais étroitement interreliés.

Sommairement, ESIM formule quatre orientations stratégiques regroupant 8 recommandations présentées dans le présent mémoire. Ces orientations stratégiques sont :

1. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître cette infrastructure sportive comme l'un des pôles de pratique sportive et de développement sportif les plus importants sur l'ensemble du territoire montréalais;
2. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître que cette infrastructure constitue l'un des sites les plus importants d'accueil d'événements sportifs du territoire montréalais et doit conséquemment en assurer un arrimage avec la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs;
3. La Société du Parc Jean-Drapeau doit s'assurer d'un alignement cohérent de ses diverses pratiques de gestion avec l'ensemble des plans directeurs en sport de la Ville de Montréal afin de permettre une certaine harmonisation des différentes pratiques de gestion des infrastructures et équipements sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais;
4. La Société du Parc Jean-Drapeau doit voir à la mise en place d'un mode de gestion de ses infrastructures sportives et de ses équipements sportifs assurant une participation active des clubs et organisations sportives montréalaises concernés.



# SECTION 1 : PRÉSENTATION D'EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, DES SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL ET DU GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE MONTRÉAL



# EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

## 1.1 HISTORIQUE :

En 2008, en réponse au décret no.1229-2005 sur la responsabilité de l'agglomération de Montréal relative à l'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale, une commission permanente a conclu ses travaux en formulant les recommandations suivantes :

*«De mandater le SDCQMVDE (Service du développement culturel, de la Qualité du milieu de vie et de la Diversité ethnoculturelle) à étudier et recommander au conseil d'agglomération la création d'une organisation la plus pertinente ayant comme mission d'assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à l'échelle de l'agglomération.<sup>1</sup> »*

Pour donner suite à ces recommandations, une firme experte et un comité de pilotage mandatés par la Ville de Montréal ont positionné ainsi le mandat de ce qui allait devenir *Excellence sportive de l'île de Montréal* :

*« Cette nouvelle organisation qui assurera le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à Montréal aura pour principale mission de veiller à une coordination optimale et efficiente des activités en sport d'élite à Montréal afin d'assurer une complémentarité et une non-duplication des intervenants en sport d'élite.<sup>2</sup> »*

Une entente de partenariat entre l'agglomération de Montréal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) a mené, à l'automne 2011, à l'incorporation d'*Excellence sportive de l'île de Montréal* (ESIM), en incubation à la CRÉ de Montréal.

---

1 Extrait du rapport final de La Commission sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération, présenté au Comité exécutif de l'Agglomération de Montréal, le 31 janvier 2008

2 Extrait du rapport d'étape de l'*Étude sur la structure organisationnelle optimale pour assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite sur le territoire de l'agglomération de Montréal*, Groupe DBSF, 2009, page 4

Le rapport de la firme experte, l'analyse des mémoires présentés lors des consultations publiques, de même que les rencontres avec de nombreuses organisations sportives œuvrant sur l'île de Montréal, ont permis à ESIM de consolider sa mission autour de trois axes d'intervention :

- \* l'accueil des événements sportifs d'envergure
- \* les services aux athlètes et intervenants sportifs de haut niveau
- \* la mobilisation et la concertation des intervenants sportifs pour le développement du sport de haut niveau et le rayonnement de l'île de Montréal

Ces axes, à la fois distincts et fortement interreliés, visent à optimiser le développement du sport de haut niveau et le rayonnement de l'île de Montréal.

Dès son incorporation, c'est Richard W. Pound, avocat et personnalité très influente du Comité olympique international, qui présida l'organisation, et ce, jusqu'en 2017. Le président sortant d'ESIM recevra d'ailleurs le 17 mai 2018 le titre de commandeur de l'Ordre de Montréal.

## 1.2 MISSION

**EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL À  
POUR MISSION DE CONTRIBUER AU  
DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET AU  
RAYONNEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.**

### 1.3 TROIS AXES D'INTERVENTIONS

#### Axe athlètes :

Encadrer, guider, soutenir les entraîneurs, les intervenants sportifs et les athlètes dans leur développement, plus spécifiquement les athlètes de niveau Espoir, Relève et Élite.



#### Axe événements :

Faire rayonner Montréal, bonifier l'offre événementielle, rendre encore plus agréable l'expérience des athlètes, spectateurs et organisateurs. Accompagner les comités organisateurs d'événements de niveau national et international.



#### Axe synergie :

Augmenter la collaboration entre les intervenants sportifs. ESIM souhaite devenir le leader du milieu sportif montréalais. ESIM coordonne les échanges et interactions entre les différents organismes.



## 1.4 CLIENTÈLES DESSERVIES PAR ESIM

### Axe athlètes :

- \* Clubs sportifs
- \* Athlètes de haut niveau
- \* Entraîneurs de haut niveau
- \* Commissions sportives
- \* Fédérations sportives
- \* Organisations partenaires
- \* Fournisseurs spécialisés dans le milieu sportif

### Axe événements :

- \* Promoteurs
- \* Comités organisateurs
- \* Démarcheurs d'événements
- \* Acteurs touristiques et politiques
- \* Gestionnaires de clubs
- \* Gestionnaires de fédérations sportives

### Axe synergie :

- \* Clubs sportifs
- \* Associations sportives régionales
- \* Fédérations sportives
- \* Commissions sportives
- \* Organisations sportives professionnelles
- \* Organisations sportives scolaires
- \* Acteurs touristiques et politiques



## 1.5 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ESIM

Officiers :

Présidente : **Danièle Sauvageau**. Entraîneure olympique et policière

Vice-présidente : **Marie-Claude Asselin**. Directrice exécutive, Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Secrétaire-trésorier : **Raymond Côté**. Président de SPORTSQUÉBEC de 2000 à 2011

Administrateurs et administratrices :

**Manon Barbe**. Mairesse de l'arrondissement LaSalle

**Michel Bourdon**. Vice-président à Tourisme Montréal

**Johanne Thibodeau**, Parc olympique

**Manon Simard**. Directrice des programmes sportifs des Carabins de l'Université de Montréal

**Richard Legendre**. Vice-président exécutif de l'Impact de Montréal

**Roger Bertrand**. Président de Groupe entreprises en santé

**Marc F. Tremblay**, avocat

**Luc Denis**. Directeur des sports de la Ville de Montréal

# SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL

## 1.6 SOMMET DU SPORT DE HAUT NIVEAU DE MONTRÉAL À L'AUTOMNE 2016

C'est plus de 250 intervenants sportifs qui se sont retrouvés au Sommet du sport de haut niveau et au Souper des Champions des 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2016.

Les travaux du premier Sommet ont débouché sur la présentation de 16 actions prioritaires pour le milieu sportif afin d'amener le sport vers de nouveaux sommets sur l'île de Montréal. Parmi ces actions, dix touchent directement des sections du plan directeur du sport et du plein air urbain 2018-2028, elles sont d'ailleurs présentées dans l'énumération ici-bas.



- ✧ Reconnaissance du principe universel de base plaçant l'athlète au centre du modèle de développement et les structures autour pour en assurer le meilleur soutien
- ✧ Identifier formellement un organisme leader du milieu sportif montréalais
- ✧ Communiquer les rôles et responsabilités des différents intervenants et organismes sportifs
- ✧ Assurer le positionnement stratégique du sport
- ✧ Ouvrir l'accès aux plateaux sportifs scolaires
- ✧ Avoir un répertoire des installations sportives sur l'île de Montréal
- ✧ Mettre de l'avant les divers types de soutien offerts aux organisateurs d'événements sportifs
- ✧ Identifier un endroit unique où débiter les démarches pour l'accès aux infrastructures et aux programmes de soutien aux organisateurs d'événements sportifs
- ✧ Classifier les infrastructures sportives : grand public, élite, accueil universel
- ✧ Favoriser la cohabitation des différents niveaux de pratique sportive dans un même événement

## Citations recueillies lors du Sommet du sport de haut niveau de Montréal 2016

*« Montréal n'a absolument rien à envier à ces autres métropoles sportives et les athlètes qui se développent ici même, à Montréal, sont des ambassadrices et des ambassadeurs de premier plan partout à travers le monde », a affirmé **Richard W. Pound**, président sortant d'ESIM.*

*« Je suis impressionné par l'engouement sportif de Montréal à chaque fois que je reviens au Québec. Comparativement à d'autres villes internationales, on sent clairement que Montréal est une ville olympique » a commenté **Dominick Gauthier**, conférencier de clôture du Sommet.*

### 1.7 SOMMET DU SPORT DE MONTRÉAL 2018

Le deuxième Sommet du sport avait pour sa part lieu les 12 et 13 avril dernier au complexe sportif Claude-Robillard. Cet événement d'envergure pour le milieu sportif montréalais regroupait plus de 250 acteurs provenant de clubs sportifs, fédérations sportives, organisations sportives, comités organisateurs d'événements sportifs, Ville de Montréal, arrondissements de la Ville de Montréal, villes liées ainsi que d'entreprises privées œuvrant dans le sport.

Ces acteurs ont travaillé à revoir les priorités d'action pour le développement du sport de haut niveau, mais également pour le sport en général puisque le développement de l'élite sportive passe inévitablement par le développement des autres sphères de la pratique sportive.

Au cours des prochaines semaines, le groupe de travail Synergie, responsable des suivis du Sommet, se réunira afin de colliger l'ensemble des actions proposées lors du Sommet. En plus des actions, les participants étaient amenés à statuer sur les meneurs d'enjeux, ainsi que les organisations partenaires afin de mener à bien les différentes recommandations provenant du milieu. Ce sera également à ce comité d'établir le mode de fonctionnement de suivi auprès de ces diverses organisations.



# GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (GPESM)

ESIM anime le groupe des partenaires en événements sportifs de Montréal (GPESM) constitué de la Ville de Montréal, Tourisme Montréal, le Parc olympique, le Parc Jean-Drapeau ainsi que le Réseau du sport étudiant du Québec.



## 1.8 STRATÉGIE MONTRÉLAISE EN MATIÈRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS :

Le 16 novembre 2016, la Ville de Montréal a adopté la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs réalisée par le groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal (GPESM). Il s'agit d'une grande étape dans l'objectif de faire de Montréal la destination sportive au Canada d'ici 2026.

Montréal a mis au point cette stratégie afin de se positionner comme :

- \* Première ville hôte au Canada et classée parmi les 10 meilleures villes au monde pour la tenue d'événements sportifs majeurs ;
- \* Lieu de grands rendez-vous sportifs internationaux contribuant à l'enrichissement de la qualité de vie et à l'essor de la collectivité montréalaise.



La Stratégie concilie les efforts déployés par les partenaires des événements sportifs. Elle aura notamment pour résultat de :

- \* Positionner Montréal comme ville olympique et métropole sportive de premier plan, en se donnant les moyens nécessaires pour qu'elle conserve son leadership et demeure toujours une importante destination sportive sur les scènes nationale et internationale ;
- \* Planifier un portefeuille d'événements sportifs à l'image de Montréal ;
- \* Favoriser l'accès à de nouveaux équipements sportifs, améliorer les infrastructures existantes, et ce, au bénéfice à court, moyen et long termes de l'élite sportive et, par extension, de l'ensemble des résidents de Montréal, ce qui représente un legs important en activité physique pour la communauté montréalaise ;
- \* Créer des occasions d'affaires pour tous les partenaires de la métropole et des retombées économiques pour la région ;
- \* Mettre en place une approche coordonnée, proactive et intégrée en matière de veille, de mise en candidature et d'accueil d'événements sportifs majeurs.



## VISION

EN 2026, **MONTRÉAL**  
SERA RECONNUE COMME  
**LA** DESTINATION SPORTIVE  
AU CANADA ET COMME L'UNE  
DES MEILLEURES AU MONDE

## SECTION 2 : RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL





## MISE EN CONTEXTE DE LA SECTION 2 DU MÉMOIRE

La section qui suit repose sur l'analyse qu'ESIM a faite du contexte du Parc Jean-Drapeau au niveau de la pratique sportive et du développement du sport incluant la tenue d'événements sportifs.

Excellence sportive de l'île de Montréal est très heureuse d'être appelée à faire part de ses observations, commentaires et analyse dans ce cadre de consultation publique. Elle demeure bien entendu toujours disponible pour fournir davantage d'informations complémentaires au besoin.

# RECOMMANDATIONS

## 2.1 LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### La pleine cohérence avec le statut de métropole

L'île de Montréal est en soi un pôle d'attraction important pour la pratique sportive québécoise et canadienne. La reconnaissance du statut de métropole pour Montréal est extrêmement importante pour le sport sur notre territoire et dans ce contexte il est impératif d'inclure le statut spécial dévolu au Parc Jean-Drapeau.

Excellence sportive de l'île de Montréal est entièrement d'accord avec l'énoncé qui indique que : *«les interventions concrètes qui découleront de l'entente-cadre «Réflexe-Montréal» seront déterminantes»* (Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, page 76). Pour ce faire, il sera d'autant plus important que les principaux acteurs du milieu sportif montréalais aient une voix forte dans la gestion des pôles sportifs qui sont implantés ou en voie de s'implanter. L'arrivée sur la scène montréalaise du Conseil du sport de l'île de Montréal constitue selon nous un important levier de réussite dans ce contexte également.

### Cohérence et complémentarité

Lors du processus de consultation de la Ville de Montréal quant à son projet de Plan directeur du sport et du plein air urbains, Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) s'est dite d'accord avec l'énoncé voulant que : *«La Ville a le mandat d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions menées sur son territoire. Cette obligation, l'une des premières conditions de réussite, requiert de s'adapter continuellement aux réalités sociales locales et régionales afin de répondre de manière appropriée aux besoins des personnes et des communautés.»* (Plan directeur du sport et du plein air urbains, page 10)

Ceci étant dit, il est important selon ESIM que les principaux joueurs identifiés dans la pratique sportive sur le territoire montréalais collaborent afin que l'ensemble de cette pratique sportive se réalise dans un contexte de cohérence et de complémentarité. Les dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau font partie de ces meneurs d'enjeux qui ont un important rôle à jouer dans le soutien au développement de la pratique sportive sur le territoire montréalais.



La pratique sportive sur l'ensemble de l'île de Montréal repose sur un écosystème sportif très complexe et dynamique. Il est très important, pour que la cohérence et la complémentarité des interventions constituent un objectif réaliste et observable, que le milieu sportif, par l'entremise de son réseau d'organisations sportives, soit parties prenantes de tout processus de coordination touchant la pratique sportive et la gestion des infrastructures sportives. La mise en place d'un mode de gestion visant une participation active des instances sportives locales et régionales permettra de contribuer favorablement à ce que *«les acteurs des différents secteurs d'activités partagent la même compréhension des facteurs qui influencent l'activité physique et le sport et qu'ils activent les leviers dont ils disposent ... par des actions structurantes et complémentaires»* (Plan directeur, page 10).

Excellence sportive de l'île de Montréal est persuadée qu'une partie très importante du savoir-faire en matière de développement du sport se trouve à l'intérieur même des clubs et associations sportives montréalaises. C'est un facteur clé de succès qu'il importe de valoriser et d'exploiter judicieusement.

**Recommandation no.1 : ESIM recommande la mise en place d'un mode de gestion des infrastructures sportives du Parc Jean-Drapeau visant une participation active des instances sportives locales et régionales directement concernées par la pratique sportive s'y faisant.**

## 2.2 POLITIQUES, PLANS ET DÉCLARATIONS

Au cours des dernières années, les leaders du milieu sportif montréalais ont travaillé très fort afin de se doter d'une approche stratégique en matière de démarchage, d'accueil et d'accompagnement de projets d'événement sportif pour notre métropole. La Société du Parc Jean-Drapeau a d'ailleurs été fort bien représentée et a pris une part très active au sein du Groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal (GPESM) qui a vu à l'élaboration de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs (2016). Quelques années auparavant, la Direction des sports de la Ville de Montréal voyait à l'adoption, par le Conseil d'agglomération, de la Déclaration sur le sport régional (2010).

Excellence sportive de l'île de Montréal est d'avis que ces deux documents revêtent une grande importance en matière de sport sur l'ensemble de l'île de Montréal. La Stratégie, adoptée par le Conseil d'agglomération en novembre 2016, avance d'ambitieux objectifs d'accueil d'événements sportifs et vise positionner Montréal comme ville canadienne par excellence dans l'accueil d'événements sportifs. Cette mission collective a des conséquences très importantes sur la planification stratégique de la mise à niveau et du

développement des infrastructures sportives montréalaises incluant les infrastructures sportives et d'accueil du Parc Jean-Drapeau. Finalement, la Déclaration sur le sport régional adoptée en 2010 par la Ville de Montréal et par 19 arrondissements montréalais jette les bases à la reconnaissance d'une entité régionale qui aura pour mandat d'assurer la coordination efficace des instances sportives régionales et locales. La venue, au cours des prochaines semaines, du Conseil du sport de l'île de Montréal, cadre justement dans cette vision rassembleuse pour le milieu sportif montréalais.

**Recommandation no.2 : ESIM recommande que la Société du Parc Jean-Drapeau intègre dans sa planification stratégique les orientations stratégiques et les principes directeurs véhiculés dans :**

- **La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs**
- **La Déclaration sur le sport régional**

## 2.3 LA PARTICIPATION SPORTIVE

Sports de compétition : une forte tendance à la baisse

Tel que mentionné précédemment, le soutien à la pratique sportive de haut niveau constitue l'un des trois principaux axes d'interventions d'ESIM. Le constat inquiétant avancé dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains par la Ville de Montréal voulant que «*la pratique sportive des Canadiens diminue avec l'âge*» est sans aucun doute aussi observable sur l'ensemble du territoire montréalais. Cependant, il est important de noter que notre métropole demeure un important pôle d'attraction pour la pratique sportive de haut niveau compte tenu de la diversité des sports qu'on y retrouve et la qualité relative des infrastructures sportives montréalaises. L'héritage olympique est encore bien vivant dans bon nombre de sports et la présence d'Olympiennes et d'Olympiens à l'entraînement dans les espaces montréalais demeure une réalité quotidienne, heureusement. L'aménagement sportif du Parc Jean-Drapeau constitue sans contredit l'un des plus importants legs sportifs des Jeux olympiques de 1976.

Mais la pratique sportive est sans contredit en mutation et implique des coûts importants tout spécialement lorsque faite à plus haut niveau. Un nombre important d'athlètes soutenus par ESIM quantifient en milliers de dollars les coûts de leur calendrier annuel d'entraînements et de compétitions. C'est un frein important à la poursuite d'une pratique sportive avancée pour un bon nombre de jeunes montréalaises et montréalais.

Les athlètes de haut niveau, filles ou garçons, demeurent des modèles de persévérance et de détermination. Ils servent de moteur de développement de la pratique sportive, mais ce développement repose encore sur une structure sportive essentiellement bénévole qu'il importe de soutenir plus efficacement, plus adéquatement.

**Recommandation no.3 : ESIM recommande aux dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau de reconnaître les athlètes de haut niveau comme des modèles à suivre de persévérance et de détermination dans la pratique sportive et de voir leur faciliter l'accès aux diverses infrastructures sportives du parc pour leur pratique sportive notamment en actualisant et en bonifiant la grille tarifaire pour les organismes de sport montréalais.**

## 2.4 LE RÉSEAU RÉCRÉATIF ET SPORTIF EXTÉRIEUR

Excellence sportive de l'île de Montréal est particulièrement favorable au concept de pôles sportifs avancés dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal. L'implantation de tels pôles sportifs est d'ailleurs déjà reconnue pour bon nombre de sports à Montréal. Tel que mentionné précédemment, le Parc Jean-Drapeau constitue l'un des plus importants pôles de pratique sportive et de développement du sport du territoire montréalais.

ESIM rappelle que la Ville de Montréal a amorcé un important processus d'identification de pôles sportifs qui, nous l'espérons, s'accompagnera de la mise en place d'un mode de cogestion impliquant des représentants des instances sportives concernées par ces mêmes pôles sportifs.

*«Un jeune doit pouvoir progresser en matière d'activités physiques et sportives. À mesure qu'il avance en âge, il doit pouvoir trouver une variété de plus en plus grande d'équipements de sports ainsi que de nouveaux terrains sportifs adaptés aux pratiques en émergence. Le rayon de desserte est donc constitué en fonction d'une typologie de terrains sportifs de plus en plus variés selon l'âge et adaptés à la pratique libre et à l'entraînement... Par ailleurs, il est illusoire de vouloir que tous les citoyens aient accès à toutes les activités sportives de plus haut niveau, soit de la compétition à l'excellence, dans des équipements collectifs situés dans leur voisinage, leur quartier ou même, dans certains cas, leur arrondissement. Un regroupement des activités par pôle sportif permet alors d'offrir un plus large éventail de pratiques sportives et des équipements sportifs de plus haut calibre.*

*Dans sa Déclaration sur le sport régional, adoptée en 2010, la Ville reconnaît l'importance d'assurer une synergie exemplaire et une large complémentarité entre les actions locales et régionales en matière de sport, afin de favoriser une répartition géographique régionale des plateaux sportifs, des bâtiments et des services connexes qui soit équitable pour les jeunes.» (Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, page 61).*

Un important rapprochement s'est amorcé lors du Sommet du sport de 2016 et a mené au développement du concept du Conseil du sport de l'île de Montréal. Ce dernier a d'ailleurs vu le jour au cours des dernières semaines. Ce mouvement, issu du rapprochement de la Commission sportive du Lac Saint-Louis, de la Commission sportive de Montréal, du Réseau du sport étudiant du Québec, section Montréal et d'ESIM, est une réponse concrète à la volonté du milieu sportif montréalais de se doter d'une instance régionale qui assumera le leadership associatif pour l'ensemble du territoire montréalais en matière de sport.

**Recommandation no.4 : ESIM est particulièrement favorable au concept de pôles sportifs avancés dans le Plan directeur en matière de sport de la Ville de Montréal. Dans ce contexte, ESIM recommande que la poursuite de l'implantation de tels pôles s'accompagne de la mise en place d'un mode de cogestion impliquant des représentants des instances sportives concernées par ces mêmes pôles sportifs et que le Parc Jean-Drapeau soit reconnu comme l'un de ces pôles de pratique sportive et de développement du sport.**

## 2.5 LA STRATÉGIE MONTRÉLAISE EN MATIÈRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Comme mentionné plus tôt, la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs est le fruit d'un important travail de concertation de différentes instances concernées par l'accueil, à Montréal, d'événements sportifs.

*«En conciliant les efforts déployés par les partenaires des événements sportifs, la Stratégie aura notamment pour résultats de :*

- \* Donner à Montréal les moyens nécessaires de se positionner comme ville olympique et métropole sportive de premier plan, de conserver son leadership en la matière et de demeurer toujours une importante destination sportive sur les scènes nationale et internationale;*



- ✧ *Planifier un programme d'événements sportifs à l'image de Montréal;*
- ✧ *Favoriser l'accès à de nouveaux équipements sportifs, améliorer les infrastructures existantes, et ce, au bénéfice à court, moyen et long termes de l'élite sportive et, par extension, de l'ensemble des résidents de Montréal, ce qui représente un legs important en activité physique pour la communauté montréalaise;*
- ✧ *Créer des occasions d'affaires pour tous les partenaires de la métropole et des retombées économiques pour la région;*
- ✧ *Mettre en place une approche coordonnée, proactive et intégrée en matière de veille, de mise en candidature et d'accueil d'événements sportifs majeurs.» (Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, page 63)*

À ce moment, ESIM désire porter à l'attention des dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau toute l'importance de l'arrimage entre le projet de Plan directeur de la Société du Parc Jean-Drapeau et le plan d'action qui a été développé par le Groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal et qui est associé à la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs. De nombreux éléments inclus dans ce plan d'action sont susceptibles de contribuer à l'utilisation et du développement harmonieux et durable du Parc Jean-Drapeau. À titre d'exemple, un programme modèle de legs a été développé et guide les différents comités organisateurs montréalais d'événements sportifs afin de les aider à maximiser l'impact positif et durable découlant de la tenue, à Montréal d'événements sportifs. La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs vise la venue à Montréal, d'événements d'envergure qui s'harmoniseront avec une promotion de Montréal comme ville physiquement active et la promotion de la pratique sportive à différents niveaux.

Le Groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal s'est fixé d'ambitieux objectifs de démarchage d'événements sportifs sur des horizons à court, moyen et long termes. Dans cette perspective, tout un processus a d'ailleurs récemment été lancé afin d'explorer la faisabilité d'accueillir à Montréal un méga événement d'ici 2030. Les différents événements présentement à l'étude dans cet exercice de projection auraient tous un fort potentiel de soutien au développement sportif et à la création de legs sportifs importants en matière d'infrastructures et d'équipements. Conséquemment, ESIM est d'avis que les dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau doivent s'assurer d'un arrimage stratégique entre le Plan directeur du Parc et les composantes découlant de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.

**Recommandation no.5 : ESIM recommande que les dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau s'assurent d'un arrimage stratégique entre le Plan d'actions du Parc et les composantes découlant de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.**

En ce qui a trait à l'implantation de pôles sportifs sur le territoire montréalais, les commentaires recueillis au cours des dernières années par ESIM, tant auprès de différents organisateurs d'événements sportifs que lors d'ateliers de travail réalisés durant le Sommet du sport de haut niveau de 2016 et du Sommet du sport de 2018, tendent à en favoriser le concept. Cependant, l'actuel mode de gestion des plateaux sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais incluant le Parc Jean-Drapeau crée des complications et rebute les promoteurs organisateurs. Il sera important de faciliter davantage l'accès aux plateaux sportifs pour l'organisation d'événements sportifs. Il faudra aussi accompagner encore plus efficacement les organisateurs montréalais d'événements sportifs. Excellence sportive de l'île de Montréal explore actuellement la possibilité d'implanter un concept de centrale de services événementiels dédiés aux comités organisateurs.

Si les infrastructures sportives montréalaises ont connu une certaine mise à niveau au cours des dernières années, force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire. Il en est de même pour les infrastructures sportives du Parc Jean-Drapeau. Il sera important que les mises aux normes des infrastructures sportives ou encore l'implantation de nouveaux sites sportifs du Parc prennent aussi en considération les besoins logistiques et opérationnels des organisateurs d'événements sportifs. Notons qu'une grande proportion des organisateurs montréalais d'événements sportifs est issue des clubs sportifs montréalais, eux-mêmes quand ils ne sont pas tout simplement l'un des très nombreux clubs sportifs montréalais.

**Recommandation no.6 : ESIM recommande aux dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau de s'assurer que tous projets de mises aux normes des infrastructures sportives ou encore l'implantation de nouveaux sites sportifs placés sous sa responsabilité prennent aussi en considération les besoins logistiques et opérationnels des organisateurs d'événements sportifs.**

## 2.6 L'AJUSTEMENT NÉCESSAIRE À LA CROISSANCE DU NUMÉRIQUE ET DES BESOINS TECHNIQUES

À ce niveau, mentionnons tout simplement les besoins techniques que rencontrent maintenant tout organisateur d'événement d'envergure. Le traitement des informations découlant de la réalisation de compétitions sportives nécessite désormais des services informatiques performants, fiables, rapides. Le simple accès à un signal Internet gratuit ne suffit plus aux organisateurs d'événements sportifs d'autant plus qu'ils font concurrence à des spectatrices et des spectateurs «connectés» sur les sites lors d'événements sportifs. Les infrastructures sportives montréalaises dont celles du Parc Jean-Drapeau doivent plus que jamais être en mesure de soutenir les besoins techniques des organisateurs d'événements sportifs, entre autres au niveau numérique et technologique.

**Recommandation no.7 : ESIM recommande que les plans de mises aux normes ou d'implantation de nouvelles infrastructures sportives du Parc Jean-Drapeau prévoient l'aménagement d'équipements aptes à soutenir tout spécialement les besoins techniques des organisateurs d'événements sportifs.**

## 2.7 L'ALIGNEMENT PARFAIT AVEC LE PLAN DIRECTEUR DU SPORT ET DU PLEIN AIR URBAINS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

### Les pôles sportifs

Comme indiqué plus tôt, ESIM est très favorable au concept de pôles sportifs et recommande, dans ce contexte, **l'implantation d'un mode de cogestion engageant les organisations sportives montréalaises concernées par les pôles en question.** Un tel mode de cogestion serait une façon efficace de contribuer favorablement à «*l'approche réseau*» avancée dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal en page 80. «*L'approche réseau facilite l'émergence d'une vision commune, de même que la synergie et la complémentarité des équipements. Selon une approche de concertation et de collaboration, le réseau donne la possibilité de réduire les disparités, dans le respect des particularités locales. Cela donne lieu, pour les arrondissements, à des collaborations porteuses de solutions et à l'émergence de projets tout aussi créatifs que dynamiques*» (Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, page 80).

Une approche de cogestion pourrait donner lieu, à titre d'exemple, à une mutualisation des services de soutien aux différentes organisations sportives tout au long de l'année et encore davantage dans l'organisation d'événements sportifs. Le concept de mutualisation de services est une pratique reconnue en économie sociale à Montréal, mais pas encore réellement implantée dans le milieu sportif montréalais.

## La pratique sportive de haut niveau

*«... depuis le 1er janvier 2006, les compétences en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale relèvent du conseil d'agglomération de Montréal»* (Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, page 84). C'est donc dans cet esprit qu'a été implantée Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) en 2011. Le partenariat établi avec le milieu sportif montréalais par l'entremise d'ESIM est effectivement tout à l'honneur de la Ville de Montréal.

## Les sports nautiques et la baignade

L'un des trésors cachés de la pratique sportive montréalaise se trouve au Parc Jean-Drapeau. En effet, en plus des activités nautiques et aquatiques récréatives, on y pratique différents sports de très haut niveau tant en contexte d'entraînement que lors de compétitions sportives. Il est impératif que l'actuel Plan directeur soit aussi bien arrimé avec l'exercice de réflexion stratégique en cours dans cette importante infrastructure montréalaise. Il existe très peu d'endroits dans le monde où on peut retrouver une telle qualité d'infrastructures et d'équipements sportifs aquatiques ouverts en milieu urbain. C'est là un avantage concurrentiel qu'il est important de préserver à un très haut niveau. La Société du Parc Jean-Drapeau se doit également d'assurer une large place à la pratique sportive de haut niveau dans ce pôle sportif montréalais de renom.

**Recommandation no.8 : ESIM recommande que l'éventuel Plan d'action du Parc Jean-Drapeau soit bien arrimé avec l'exercice de réflexion stratégique et les recommandations qui ont été adoptées lors de la consultation publique menée en mai dernier par la Direction des sports de la Ville de Montréal dans le cadre du dépôt de son plan directeur du sport et du plein air urbains.**



# CONCLUSION

Il est très important de reconnaître que le Parc Jean-Drapeau constitue l'un des principaux pôles de pratique sportive et de développement sportif en plus de constituer un site exceptionnel d'accueil d'événements sportifs de haut niveau.

Sommairement, ESIM formule quatre orientations stratégiques regroupant 8 recommandations présentées dans le présent mémoire. Ces orientations stratégiques sont :

1. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître cette infrastructure sportive comme l'un des pôles de pratique sportive et de développement sportif les plus importants sur l'ensemble du territoire montréalais;
2. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître que cette infrastructure constitue l'un des sites les plus importants d'accueil d'événements sportifs du territoire montréalais et doit conséquemment en assurer un arrimage avec la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs;
3. La Société du Parc Jean-Drapeau doit s'assurer d'un alignement cohérent de ses diverses pratiques de gestion avec l'ensemble des plans directeurs en sport de la Ville de Montréal afin de permettre une certaine harmonisation des différentes pratiques de gestion des infrastructures et équipements sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais;
4. La Société du Parc Jean-Drapeau doit voir à la mise en place d'un mode de gestion de ses infrastructures sportives et de ses équipements sportifs assurant une participation active des clubs et organisations sportives montréalaises concernés.

Le milieu sportif montréalais organisé a formulé le vœu, entre autres lors des sommets du sport de Montréal de 2016 et de 2018, de voir se mettre en place une instance régionale forte capable de mobiliser et de contribuer à la recherche et à l'activation de stratégies d'interventions efficaces et adaptées à la réalité sportive montréalaise.

**C'est dans ce contexte que la Commission sportive du Lac Saint-Louis, la Commission sportive de Montréal, le Réseau du sport étudiant du Québec, région Montréal et ESIM ont unis leurs forces pour mettre en place le Conseil du sport de l'île de Montréal. Ce dernier constitue par le fait même le partenaire d'intérêt tout désigné pour accompagner la Société du Parc Jean-Drapeau dans l'atteinte de ses objectifs sportifs.**